

Ce programme s'adresse aux responsables de la sécurité, aux managers, ou aux chefs d'entreprise qui souhaitent maîtriser la construction et la gestion du DUERP.

Public concerné : Chefs d'entreprise, DRH, responsables HSE, managers, représentants du personnel, ou toute personne impliquée dans la gestion des risques professionnels..

Prérequis : Aucune connaissance préalable spécifique n'est requise, bien que des notions de gestion des risques soient un plus.

Objectifs : Comprendre les obligations légales liées au DUERP.

Savoir élaborer et mettre à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUERP).

Maîtriser les étapes de l'évaluation des risques professionnels dans l'entreprise.

Piloter la mise en œuvre des actions de prévention.

Contenu de la formation :

Jour 1 : Les fondamentaux du DUERP et l'évaluation des risques

1. Introduction au DUERP

Présentation du cadre légal et réglementaire (Code du travail, obligations de l'employeur).

Les objectifs du DUERP dans la démarche de prévention.

Les enjeux pour l'entreprise et les salariés.

2. Le processus d'évaluation des risques

Définitions : danger, risque, prévention, protection.

Identification des risques professionnels : méthodes et outils (visite terrain, questionnaire, observation, etc.).

Analyse des situations de travail.

3. Les acteurs de la prévention dans l'entreprise

Rôle de l'employeur, du CSE (Comité Social et Économique), du médecin du travail, et des salariés.

La mise en place d'une dynamique de groupe autour de la sécurité.

4. Étude de cas pratique

Analyse d'un cas d'entreprise et réalisation d'un diagnostic des risques.

Jour 2 : Rédaction, mise à jour et gestion du DUERP

1. Rédaction du DUERP

Structuration et rédaction du DUERP : contenu obligatoire et recommandations.

Priorisation des risques.

Élaboration d'un plan d'actions préventives.

2. Plan d'actions de prévention

Définir des actions correctives et préventives (hiérarchisation selon la gravité et la fréquence des risques).

Suivi et évaluation des actions mises en place.

3. Mise à jour et gestion du DUERP

La mise à jour annuelle : modalités, fréquence et facteurs déclencheurs (évolution des situations de travail, nouveaux équipements, etc.).

Intégrer le DUERP dans la démarche continue d'amélioration de la sécurité au travail.

4. Outils et méthodes numériques

Utilisation de logiciels de gestion des risques pour automatiser et simplifier la mise à jour du DUERP.

Suivi des actions via des tableaux de bord.

5. Étude de cas pratique (suite)

Compléter le DUERP et plan d'actions pour l'entreprise du cas étudié.

Méthodes pédagogiques : Alternance théorie/pratique : Chaque module théorique est suivi d'ateliers pratiques (études de cas, travaux en sous-groupes).

Supports pédagogiques : Livret de formation, documents types pour la rédaction du DUERP.

Modalités d'évaluation : Quiz en fin de session pour valider les acquis et remise d'une attestation de formation.

Délivrance : À l'issue de la formation, une attestation vous sera délivrée.

Durée : 2 jours soit 14 heures

Groupe : De 4 à 10 personnes

Prix Inter HT : 900€ net de TVA

Prix Intra HT : 2200€ net de TVA

Modalités d'inscription : Merci de nous contacter pour évaluer vos besoins et organiser le positionnement des apprenants. Pour une formation intra-entreprise, cette démarche doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date prévue (sauf en cas d'urgence). Pour une formation inter-entreprises, le délai est de 24 à 48 heures avant le début de la session.

Accessibilité Aux Personnes En Situation De Handicap : Adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques en fonction des besoins spécifiques des participants.

Modalités de financement : Dispositifs de financement : OPCO, financement entreprise, financement personnel.

Nb : Notre organisme de formation peut prendre en charge la gestion de vos dossiers de financement auprès de votre OPCO.